



**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á :**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

**MODIFICATION #1**

**DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)**

Fax No. – No de FAX: 1-877-558-2349

Courriel de soumission :

[pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **15 mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**Proposition à : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Commentaries**

**Bureau de distribution**

Agence Parcs Canada  
Opérations des approvisionnements  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2  
-----

Title-Sujet <b>Services de conception pour la rénovation du bureau administratif à Resolute, Nunavut pour le parc national Quasuittuq</b>		
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P201-20-0015/A</b>		Date: <b>November 26, 2020</b>
GETS Reference No. – No de reference de SEAG <b>PW-20-00931760</b>		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
at – à <b>2:00 PM</b>	on – le <b>10 decembre 2020</b>	Time Zone - Fuseau horaire <b>EST - HNE</b>
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b>		
<b>Sheldon Lalonde    <a href="mailto:sheldon.lalonde@canada.ca">sheldon.lalonde@canada.ca</a></b>		
Telephone No. - No de telephone <b>(343) 585-3836</b>		Fax No. – No de FAX: <b>1-877-558-2349</b>
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :  See Herein – Voir aux présentes		
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone:		
Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Email – Courriel :		
Signature		Date

## DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

### MODIFICATION #1

#### OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

1. Section « IP 1.1 Présentation des soumissions » est supprimé et remplacé par :

#### IP 1.1 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada (APC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissions reçues par la poste, en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est [pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca). Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que [pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca) peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de **15 mégaoctets**. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes.

Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents de demandes de soumissions ne seront pas acceptés. Les documents de demandes de soumissions doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

#### 2. Questions, réponses, clarifications :

1. Les schémas de CAO existants seront-ils mis à la disposition du soumissionnaire retenu ?

Réponse : Oui, les schémas de CAO existants seront mis à la disposition du soumissionnaire retenu.

2. Peut-on en savoir plus sur l'actuelle semelle de fondation, par exemple la taille et la profondeur ?

Réponse : Le bâtiment a été construit vers la fin des années 1960. Il n'y a aucun schéma de conception pour les semelles de fondation, à notre connaissance. Voir les photos ci-jointes qui montrent les semelles de fondation.





3. Y aura-t-il d'autres travaux d'amélioration à faire à l'extérieur, par exemple en ce qui concerne les trottoirs ou le drainage du site ?

Réponse : Non. Il n'y a pas d'autres travaux à faire. Il n'y a pas de trottoir. Il n'est pas nécessaire de s'occuper du drainage.

4. Peut-on tenir pour acquis qu'il faudra obtenir un permis de construction du gouvernement du Nunavut ?

Réponse : Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les permis de construction nécessaires auprès du gouvernement du Nunavut ou du hameau de Resolute Bay.

5. Faudra-t-il énoncer des exigences particulières pour ce qui est de l'élimination des déchets de construction ?

Réponse : Le consultant devra avoir une connaissance générale des règles entourant l'acheminement de matériaux à la décharge du hameau ou son transport hors du site, au besoin. Il incombera à l'entrepreneur de demander l'autorisation au hameau pour acheminer des matériaux de construction à la décharge du hameau pour élimination, ou d'emballer ces matériaux en fonction des besoins pour son transport hors du site.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES**